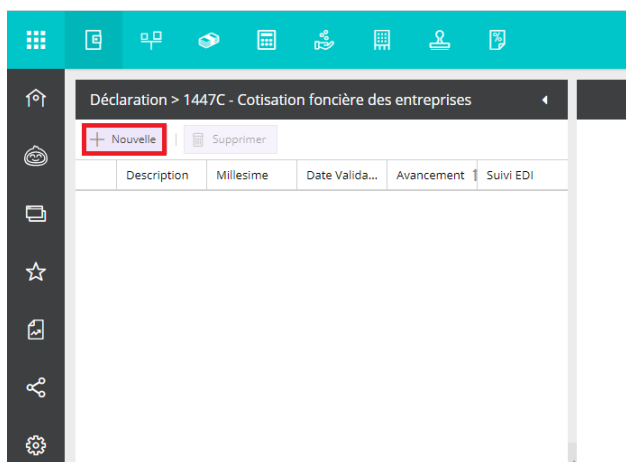


Déclarer la Cotisation foncière des entreprises

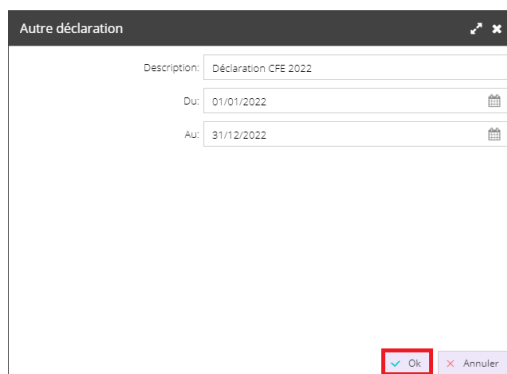
Créer une déclaration

1. Sélectionnez le menu **Déclarations** > **CERFA** > **1447C - Cotisation foncière des entreprises**.

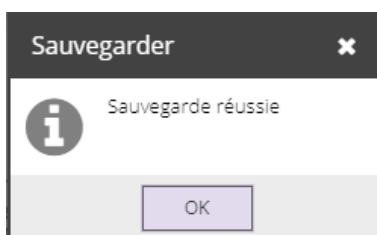
Cliquez sur **+ Nouvelle**.



2. Une fenêtre de paramétrage préremplie apparaît, vérifiez l'exactitude des informations (si ce n'est pas le cas, les champs sont modifiables), puis cliquez sur **Ok**.



3. La popup **Sauvegarder** va s'afficher. Cliquez sur le bouton **OK**.



4. Le document CERFA s'affiche sur la droite.

Seules les zones vertes sont saisissables, les autres zones seront calculées automatiquement en fonction de la saisie. En tenant compte de la réglementation liées à la Cotisation foncière des entreprises, (les éléments s'enregistrent automatiquement avec une tabulation ou si vous cliquez sur Appliquer (optionnel).


 Les boutons de navigation > et < permettent de se déplacer de page en page.

5. Enfin pour confirmer les éléments renseignés, cliquez sur **Valider**.

| Entreprise créée en 2021 | | Entreprise existante en 2020 | |
|---|---|---|----|
| Date de création de l'entreprise (j/mm/aaaa) | 1 | Date de création de l'entreprise (j/mm/aaaa) | 12 |
| Effectif au cours de l'année civile 2021 ⁽¹⁾ | 2 | Effectif au cours de l'année civile 2020 ⁽¹⁾ | 13 |
| Apprentis sous contrat | 3 | Apprentis sous contrat | 14 |

 Lorsque que le document est validé, les champs en vert sont figés.

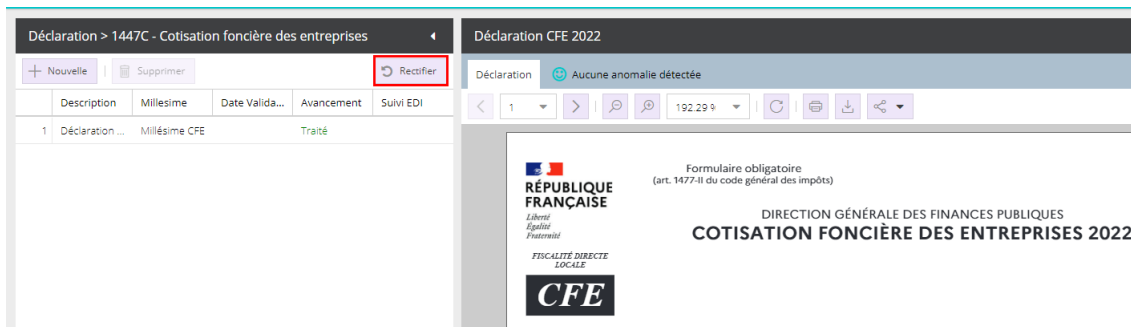
6. Validez le message de confirmation.

 La déclaration est publiée dans **DP > publications > nom de votre dossier > libellé de la période de l'exercice.**

[Modifier une déclaration](#)

Les paramètres d'une déclaration restent modifiables tant que cette dernière n'a pas été envoyée.

1. Pour la modifier, cliquez sur **Rectifier**.



2. Validez les deux messages de confirmation.

3. Apportez les modifications dans le volet de droite, puis cliquez sur **Valider** pour confirmer les nouvelles modifications.

